

Dimanche 21 mars de 9 h 30 à 18 h, bourg du Cellier

Manifestation « Nature & Jardins »

Sous couvert de
l'évolution
de la crise sanitaire



Comme vous le savez, l'édition 2020 a été annulée en raison du confinement lié à la pandémie de la COVID-19. Pour l'édition 2021, des restrictions sanitaires seront probablement d'actualité. C'est pourquoi nous devons anticiper au mieux cette éventualité en tenant compte des gestes barrières et de la distanciation physique. Il nous semble nécessaire dans cette période difficile que connaissent les pépiniéristes et les producteurs locaux de les soutenir en leur offrant une vitrine où chacun d'entre nous pourra les rencontrer, acheter une plante ou demander des conseils sur le jardinage sans pesticide. Nous avons besoin de ces moments de rencontre.



Semaine pour les Alternatives aux Pesticides

Conformément à son habitude, la manifestation s'inscrit dans la Semaine pour les Alternatives aux Pesticides. Pendant les 10 premiers jours du printemps, période de reprise des épandages de pesticides, nous sommes invités à mieux nous informer sur les enjeux tant sanitaires qu'environnementaux des pesticides et sur les alternatives au travers de centaines de manifestations partout en France et dans 15 autres pays. 2020 : la souveraineté alimentaire a été mise à l'honneur. Nous avons été tous invités à réfléchir sur la façon dont nous produisons et consommons notre alimentation, pour lutter contre la faim et la malnutrition, pour s'adapter aux capacités et limites de la planète, pour valoriser la nourriture et ceux qui la produisent, pour éviter le gâchis alimentaire. Nous l'avions déjà évoqué en 2016 avec l'un des représentants du monde agricole qui a participé à l'élaboration du scénario « Afterres »...

Cette année, nous ne pourrions pas vous proposer des conférences comme les autres années mais nous vous invitons à **consulter les ouvrages sur le jardinage à la médiathèque** ou <https://regardsnatures.wixsite.com/lecellier> Ci-après le programme de la manifestation.



Le marché local

Cette année, nous soutiendrons nos **producteurs locaux** : Benjamin Cochin, Annabelle et ses fromages de chèvre si particuliers, le « Domaine des Génaudières » avec sa **typicité**, un **herboriste récemment arrivé**. D'autres personnes continuent à s'installer sur Le Cellier et c'est une bonne nouvelle. Cette année, une nouveauté chez les créateurs de goûts : une **productrice de pickles de la Varenne**. Nous découvrirons également des **artisans du collectif local et éco-responsable** « Cultivons les cailloux » avec Mimi Cerise, couturière au Cellier **et des jeunes créateurs en mobilier de jardin**. Ces professionnels nous accompagnent dans notre quotidien tout en valorisant et respectant la nature, en n'utilisant aucun produit phytosanitaire.

Le jardin au naturel

Ils ne sont que **quelques pépiniéristes à faire le choix du bio** ; nous sommes **heureux de les accueillir et de les faire connaître**. Certains viennent du Maine-et-





zoom
SUR

Loire. N'hésitez pas à venir les rencontrer. Ils n'ont que des bons conseils à donner. Nous avons aussi la chance d'accueillir les **semences bio de la maison « Sainte Marthe »**. Le **service déchet de la Compa** sera présent également pour nous parler du broyat, du compost mais aussi du furoshiki.

Les associations nous informeront sur leurs activités :

- **Qu'est ce qu'un « panier » ?** avec l'AMAP.
- **Comment se fait la récolte du miel ou encore l'entretien d'une haie d'osiers tressés ?** avec Regards Natures.
- **Comment distinguer une grenouille agile d'une rainette ?** avec Bretagne Vivante.

Les animations à vivre en famille

Des animations gratuites et à « consommer sans modération » auront lieu en plein air :

- **La balade en carriole avec des ânes** par l'association Liâne : les ânes de Liâne ont un caractère qui suscite naturellement la sympathie des enfants.
- **11 h et 14 h, 2 sorties nature dans les coulées** avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) : comment reconnaître les oiseaux de son jardin par leur chant ? pré-inscriptions sur nature.et.jardins44@gmail.com (attention places limitées).
- **14 h : reconnaissance des plantes sauvages comestibles, c'est l'époque de l'ail des ours dans les coulées.** Pré-inscriptions sur nature.et.jardins44@gmail.com (attention places limitées).

Nous essaierons de maintenir :

- **L'exploration du bourg du Cellier du haut de la cime des arbres** : chaque participant grimpe et évolue dans le houppier de l'arbre en auto-assurance. Cet atelier permet au jeune (et au moins jeune) d'évoluer à son rythme. Il favorise également l'autonomie, la gestion de l'effort et le dépassement de soi.
- **Le petit manège de Madame Lila et de Monsieur Billy, manège pédalo-tracté** par les parents qui font tourner la tête de leurs jeunes enfants.



La restauration

Sur place, outre les fromages et bières à déguster directement sur les stands des producteurs, vous pourrez profiter d'une offre de restauration importante, avec notamment :

- une « **fouée** » préparée, **cuite sur place** et accompagnée des produits locaux,
- **la cuisine végétarienne bio de NATURE'L**,
- **MASCOT' avec ses petits pains garnis maison** : Julie fait la pâte à pain elle-même. Les garnitures sont végétariennes, à base de produits frais, bio et locaux. Les légumes viennent de la ferme du soleil à Orvault et la farine bio de Loire-Atlantique. MASCOT garnit et cuit ses pains sur place. Il n'y a pas d'emballage plastique mais du recyclable ou biodégradable.

Sans oublier les commerces de proximité : la boulangerie « Le Fournil du Cellier », Proxi, la boucherie « Willy BOUDET » et le café « La Terrasse ».

Cette année, nous augmenterons les espaces entre les stands, du gel hydroalcoolique sera mis à disposition et le port du masque sera bien évidemment obligatoire. Nous espérons pouvoir vous accueillir et célébrer ensemble le printemps dans une ambiance que nous voulons familiale et festive, afin que le bourg du Cellier puisse redevenir, le temps d'une journée, un lieu de rencontre riche en échanges de savoir-faire entre jardiniers amateurs et professionnels.

La manifestation « Nature & Jardins » est organisée par l'association Regards Natures en collaboration avec l'AMAP du Cellier et avec le soutien de la Commune du Cellier.

Vie communale

Circulation du virus d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (grippe aviaire)

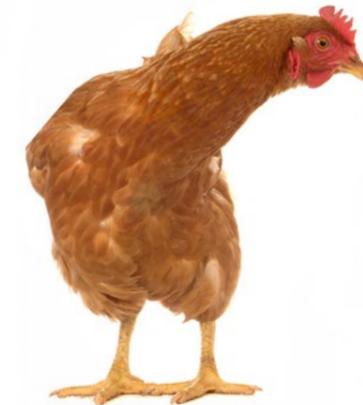
Renforcement des mesures de prévention dans les basses-cours

- aucune volaille ou oiseau captif ne doit rentrer en contact avec des volailles d'élevage ;
- toutes mesures doivent être prises pour limiter l'accès aux rongeurs, éviter les contaminations associées aux véhicules, autres animaux et personnes extérieures ;
- mangeoires et abreuvoirs non accessibles aux oiseaux sauvages ;
- stocks des aliments protégés de toute contamination et à l'abri des intempéries.

En cas de mortalité anormale, le détenteur contacte rapidement un vétérinaire qui jugera de la gravité de la situation et le lien éventuel avec la maladie de l'influenza aviaire.

Déclaration obligatoire des particuliers détenteurs d'oiseaux (poules, canards, oies, pigeons, dindes...) et autres espèces d'oiseaux vivants à l'extérieur (paons...)

Vous êtes un particulier et vous détenez des oiseaux tels que des volailles ou des oiseaux d'agrément. Si ces oiseaux se trouvent à l'extérieur de votre habitation, vous êtes tenus d'en faire la déclaration afin d'être répertorié au niveau de votre commune.



Cette déclaration permet de lutter plus efficacement contre la propagation du virus d'influenza aviaire en cas d'infection d'élevage à proximité de votre domicile.

Cette déclaration n'engendre pas de frais. Pour effectuer cette déclaration, le particulier peut :

- adresser par courrier le formulaire CERFA 15472*02 à la mairie du Cellier
- ou effectuer la démarche en ligne sur le site du ministère de l'agriculture et de l'alimentation <https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/>

Surveillance de la mortalité d'oiseaux sauvages

Il est essentiel que chaque citoyen signale la découverte de cadavres d'oiseaux sauvages dont l'origine de la mortalité est inconnue ou suspecte. Elle peut être le signe révélateur d'un cas d'influenza aviaire.

Pour rappel, lorsqu'une personne est en présence d'un cadavre de cygne, oie, canard, laridé (mouette, goéland,...), rallidé (foulque, râle,...), échassier, rapace ou de 3 cadavres pour les autres espèces, elle doit contacter rapidement l'**OFB (Office Français de la Biodiversité) par courriel à sd44@ofb.gouv.fr ou par téléphone au 02 51 25 07 87.**

Élagage de vos plantations pour le déploiement du réseau départemental très haut débit en fibre optique

Afin d'assurer le déploiement du nouveau réseau très haut débit en fibre optique et permettre progressivement le raccordement de chaque local à usage d'habitation ou professionnel sur votre secteur, un élagage régulier de vos plantations à proximité des lignes de communication aériennes s'avère nécessaire. En effet, la présence de branches peut empêcher le passage des futurs câbles. Par la suite, les frottements sur les câbles de même que les chutes de branches peuvent être une cause importante de dysfonctionnements et entraîner des dommages de nature à interrompre les services existants de communication (téléphone, internet, alarmes...).

Il apparaît que certaines plantations sur des propriétés au Cellier nécessitent d'être entretenues car elles ne respectent pas les distances de sécurité avec les câbles aériens. Dans le cadre de l'article L51 du code des postes et des communications électroniques, il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations situées sur leur terrain. Les propriétaires concernés par ces travaux d'éla-

gage ont reçu dernièrement un courrier du service municipal en charge de l'urbanisme avec la marche à suivre. **La mairie remercie ces propriétaires de bien vouloir faire le nécessaire et permettre à la société Orange, missionnée par Loire Atlantique Numérique, la réalisation du déploiement de la fibre optique au Cellier.**

La réglementation prévoit que Loire Atlantique Numérique, responsable du déploiement, réalise cette opération à vos frais dans les cas suivants :

- Avec votre accord (l'opération est trop complexe)
- Sans réponse de votre part
- En cas de refus de votre part

Pour toute question relative à l'élagage, contactez la régie Loire Atlantique Numérique par mail :

lan@loire-atlantique.fr

Si vous ne disposez pas d'adresse mail, contactez M.CANALE de la société Orange au 06 80 18 28 45.

Distribution de colis de Noël aux aînés

Depuis plusieurs années, le Centre Communal d'Action Sociale offre un **colis rempli de gourmandises aux seniors Cellariens (85 ans et plus)**.

Cette année, ce sont **150 colis** qui ont été distribués mi-décembre dont **82 à la résidence Montclair et 11 à la pension de famille des Grenadières**.

Les colis ont été portés à domicile par les membres du C.C.A.S. Ce fut l'occasion de parler avec les aînés particulièrement touchés par la solitude en cette période de confinement et de fêtes. Ce moment de convivialité est toujours très attendu et apprécié de tous.

Le Conseil des Jeunes Cellariens en action



Des boîtes à idées à votre disposition

Prenez la parole ! Une suggestion, une question, une remarque ou une idée pour notre commune ?

La boîte à idées du CJC (Conseil des Jeunes Cellariens) est faite pour vous.

Le 16 février 2021, **6 boîtes aux lettres vont être installées à 6 endroits stratégiques du Cellier :**

- au niveau de la terrasse du bourg
- près du portail de l'aire de jeux
- près de l'abribus aux Thébaudières
- près de l'abribus à Launay (proximité mare)
- près de l'abribus à Vandel
- au complexe sportif

Cet outil de communication entre les habitants et les jeunes élus du CJC est destiné à recueillir l'expression de tous, de refléter les préoccupations des uns et des autres et de permettre

une participation active à la vie communale.

Culturels, sportifs ou autres, tous sujets et idées seront acceptés. **Les suggestions concrètes, les idées constructives pour le bien-être de tous sont les bienvenues.** Toutes les propositions seront étudiées par les membres de la commission du CJC.

Pas de limite d'âge pour écrire, chacun est concerné.

Soyez acteur de la vie du Cellier !

Nettoyage de la nature : appel aux volontaires

Le CJC (Conseil des Jeunes Cellariens) en partenariat avec MNLE Sauver la Loire organise une action collective de nettoyage de la nature. **Un appel est lancé à toutes les personnes qui souhaiteraient partager un peu de leur temps, se retrouver en famille ou simplement profiter de notre bel environnement.**

Les élus du CJC, à l'unanimité, ont constaté des actes d'incivilité de la part de certains citoyens. Malheureusement, il n'est plus étonnant de trouver dans les fossés de notre commune :



pneus, ballons d'eau chaude, téléviseurs, bouteilles de gaz ... Ce qui engrange un désastre environnemental. Les élus du CJC attachent beaucoup d'importance à ce projet.

Remontons nos manches, mettons nos gants et nos bottes et allons, à notre échelle, sauver la planète.

Rendez-vous le samedi 27 mars à 9 h à la mairie du Cellier.

Des fiches d'inscription sont à votre disposition à l'entrée de la mairie. Vous pourrez déposer celles-ci dans les boîtes aux lettres du CJC, en mairie ou envoyer un mail à cjc@lecellier.fr

COVID-19 : tests et vaccination

Tests

Les tests virologiques (RT-PCR) et antigéniques de dépistage de la COVID-19 sont désormais réalisables sans ordonnance et sont pris en charge intégralement par l'assurance-maladie obligatoire. Merci de contacter par téléphone ou internet le lieu de dépistage avant de vous y rendre. **Voici la liste des centres de dépistages en Loire-Atlantique :** <https://www.sante.fr/cf/centres-depistage-covid/departement-44.html>

Les tests antigéniques s'adressent en priorité aux personnes symptomatiques (au plus tard 4 jours après l'apparition des symptômes) et aux personnes asymptomatiques lorsqu'elles sont « personne contact », font partie d'un cluster ou sont testées au cours d'une opération de dépistage. Dans les autres cas, préférez les tests RT-PCR.

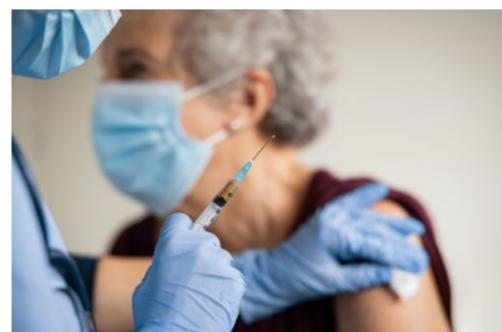
Vaccination

Elle est désormais ouverte à l'ensemble des personnes appartenant aux catégories suivantes :

- Les personnes âgées de plus de 75 ans
- Les résidents volontaires en EHPAD et

USLD, qui sont vaccinés directement dans les établissements.

- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suite et de réadaptation.
- Les personnes âgées hébergées en résidences autonomie, résidences services et autres lieux de vie spécialisés, ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants.
- Les personnes en situation de handicap, vulnérables, hébergées en maisons d'accueil spécialisé et foyers d'accueil médicalisé.
- Les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans ou présentent une ou plusieurs des comorbidités renseignées sur le site www.sante.fr
- Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face



à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement. **Liste précise des pathologies renseignées sur le site www.sante.fr**

Si vous êtes concerné(e), vous pouvez vous faire vacciner dès à présent dans un des **centres de vaccination ouverts :**

- Centre de vaccination ANCENIS-SAINT GÉREON - Salle de la Charbonnière, Boulevard de Kirkham - 08 06 00 03 44
- Centre de vaccination BLAIN - Salle des fêtes, 6b rue Pierre Morin - 08 06 00 03 44
- Centre de vaccination COVID-CHATEAUBRIANT - Hall de Béré, 1 rue Brient 1^{er} - 08 06 00 03 44

- Centre de vaccination CHU de NANTES - Réservé professionnels libéraux et aux professionnels de santé, 7 allée de la Maison Rouge - 02 44 76 86 67
- Centre de vaccination REZE - Confluent, 2 rue Eric Tabarly - 08 06 00 03 44 -
- Centre de vaccination COVID-NANTES Nord - Salle Erdre, 251 route de Saint Joseph - 08 06 00 03 44
- Centre de vaccination PORNIC - Salle Polyvalente Béziers, rue du Colonel Bezier - 08 06 00 03 44
- Centre de vaccination SAINT NAZAIRE - Centre d'examen de Santé, 16 rue Charles Coulomb - 08 06 00 03 44
- Centre de vaccination VALLET - Salle Georges Brassens-Petit Palais, 7 boulevard Stéphane Pusterle - 08 06 00 03 44

Vous pouvez également prendre RDV via <https://www.doctolib.fr/>

Actuellement, en raison d'une très forte demande et d'un stock limité de vaccins, les disponibilités dans les centres se font rares. De nouveaux créneaux de vaccination sont proposés régulièrement. N'hésitez pas à renouveler votre appel. Plus d'infos : www.sante.fr

Vie scolaire et extra scolaire

Projet vélo à l'école élémentaire publique « Les Lonnières »



Le 12 janvier, la piste routière départementale est venue au Cellier. Les élèves des classes de CM1/CM2 et CM2 devaient apporter leurs vélos et l'école en a profité pour organiser **des ateliers le lundi et le mercredi pour apprendre à mieux maîtriser le déplacement en bicyclette.**

Un projet est mené conjointement en sciences : étude de cet objet technique (vocabulaire, engrenages), en histoire (évolution du vélo et son avenir) et les élèves apprendront les panneaux pour valider leur APER (Attestation de Première Éducation à la Route). **Les bénévoles animateurs de la piste routière ont confirmé ce qui avait été observé pendant les ateliers : les enfants du Cellier ont, dans l'ensemble, une bonne maîtrise du vélo (meilleure que celle des enfants des grandes villes).**

Les inscriptions scolaires 2021-2022

Écoles maternelle et élémentaire publiques Les Lonnières

Les inscriptions scolaires pour l'année 2021-2022 ont débuté.

Sont concernés :

- les enfants n'ayant jamais été scolarisés
- les enfants venant d'une autre commune et qui feront leur rentrée au Cellier

Les dossiers d'inscriptions sont téléchargeables sur le « Portail famille » accessible depuis www.lecellier.fr ou peuvent être retirés en mairie auprès du service municipal Education-Solidarité-Proximité. Une fois rempli, le dossier doit être remis en mains propres au service municipal dédié.

Plus d'infos au 02 40 25 48 92 ou à enfance@lecellier.fr.

En savoir plus : <http://ecolelecellier.fr/>

Ecole maternelle et élémentaire privée Saint Jean Bosco

L'école accueille les élèves de la Pré-Petite Section de maternelle jusqu'au CM2.

Votre enfant est né en 2018 ou en début d'année 2019, alors il va pouvoir, lui aussi, faire sa première entrée en école maternelle.

Au Cellier, l'équipe pédagogique de l'école St Jean Bosco sera ravie de vous accueillir, vous et votre enfant.

Pour un rendez-vous d'inscription, vous pouvez dès maintenant contacter la cheffe d'établissement, **Sonia GLOANEC, au 02 40 25 47 08.**

Lors de cet entretien, elle vous présentera le projet éducatif de l'école et les locaux.

Découvrez la vie de l'école sur <https://lecellier-stjeanbosco.fr/>



Scannez-moi !

Future MAM « L'île aux p'tits loups » : faites vite, plus que quelques places disponibles pour accueillir vos bambins !

Futurs parents, parents de jeunes enfants si vous recherchez un mode de garde pour votre ou vos enfants âgés de 0 à 6 ans, c'est le moment de contacter rapidement la future Maison d'Assistantes Maternelles « L'île aux p'tits loups » qui ouvrira ses portes en septembre 2021 ! Ce lieu idéal qui sera situé au cœur d'un village proche de la RD 723 accueillera vos enfants en toute sécurité dans une agréable maison récente et lumineuse de 170 m² sur un terrain de 500 m² clos.

Cette **structure collective créée en association « La Cabane Delisamel » par 4 assistantes maternelles pourra accueillir jusqu'à 16 enfants.** Les enfants en périscolaire seront acceptés si des places sont encore disponibles et à la seule condition de prendre le car n°3 qui s'arrête juste devant la MAM. L'enfant aura une assistante maternelle référente (que les parents choisiront ou le cas échéant qui lui sera attribuée) avec qui un contrat de 38 heures minimum (hors périscolaire) sera signé. Les 4 assis-



Sur la photo de gauche à droite : les assistantes maternelles de la future MAM : Isabelle BAZIN, Delphine DEUTSCH, Margaux MAUVIEUX et Sonia ROUSSEAU.

tantes maternelles s'occuperont des enfants qui s'éveilleront à leurs rythmes en collectif. Un bon tremplin avant les premiers pas à l'école. Les enfants porteurs d'un handicap seront aussi les bienvenus. Les parents bénéficieront d'un crédit d'impôts.

Des projets sur mesure pour les enfants qui s'articuleront autour des balades (sorties nature, observation et découverte, jardinage, activités manuelles sur différents thèmes...) de la musique et de l'expression corporelle par la danse. D'autres projets sont à l'étude.

Les assistantes maternelles vont bénéficier d'une formation en réflexologie avec Carole TESSIER praticienne cellarienne pour la gestion des émotions de l'enfant.

A vos agendas : un atelier parental de réflexologie, de musicothérapie et de communication gestuelle est prévu salle William-Turner le samedi 5 juin de 9 h à 12 h sur inscriptions aux contacts ci-dessous (avec participation).

Dans le contexte actuel où le nombre d'assistantes maternelles diminue alors que les demandes de garde augmentent, n'attendez plus ! Il ne reste que quelques places de disponibles ! Contact : 06 66 39 91 34 ou à lacabanedelisamel@gmail.com

La MAM recherche pour son installation : des jeux, une imprimante/scanner et un ordinateur offerts ou à petits prix. Les entreprises peuvent aussi faire un don qui sera déductible des impôts.

Du foot pour tous durant les vacances de février



Afin de permettre au plus grand nombre d'enfants des communes de Mauves-sur-Loire et du Cellier de pratiquer ou de découvrir le football durant les vacances de février, Le Cellier Mauves FC organise un nouveau stage. Ce **stage est ouvert à tous, licenciés ou non, filles et garçons de 7 à 14 ans.** En salle et en extérieur, exercices techniques, de découverte ou de perfectionnement, jeux et animations diverses :

le programme est riche et varié ! Détail du programme :

- **Lundi 22 et mardi 23 février** (enfants nés de 2010 à 2014)
- **Mercredi 24 et jeudi 25 février** (enfants nés de 2006 à 2009)
- **Horaires : 9 h 30 à 16 h 30**
- **Lieu : salle des sports de Mauves-sur-Loire**
- Tarif pour les 2 jours de stage : 24 € pour les licenciés / 30 € pour les non-licenciés.
- Prévoir masques, gourde individuelle, tenue de rechange et pique-nique. Pas d'accès au vestiaire.

L'organisation et le contenu de ce stage restent soumis à l'évolution du protocole sanitaire. Inscriptions et règlement : www.helloasso.com/associations/le-cellier-mauves-fc/evenements/stage-fevrier ou en scannant ce QR code. Informations et contact : <http://www.lecelliermauvesfc.fr>



L'A.D.A.P.A.E.F 44 et la sauvegarde du savoir-faire local de pêche aux engins et filets

Remontons le courant pour connaître les origines de l'Association Départementale Agréée des Pêcheurs Amateurs aux Engins et aux Filets de Loire-Atlantique (A.D.A.P.A.E.F. 44). Avant 1984, les pêcheurs aux engins et filets avaient plusieurs statuts et rien ne distinguait les amateurs des professionnels. Avec la loi pêche de 84, le distinguo est fait et sont créées les A.D.A.P.A.E.F. Ces associations départementales ont rejoint la pêche de loisir pour laquelle la commercialisation du poisson est interdite. En Loire-Atlantique, seul le troc (don contre don) est toléré : un poisson contre des légumes par exemple. Les A.D.A.P.A.E.F dépendent du Ministère de l'Environnement et sont sous la tutelle de la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) et localement des fédérations départementales. Ce qui caractérise un pêcheur aux engins et filets, c'est qu'il est autorisé à pêcher uniquement sur le domaine public et sur un linéaire de cours d'eau précis dont il est locataire à titre individuel.

Dans la continuité de sa présidence dans l'association d'origine qui s'appelait « Le Barbillon de Basse-Loire », M. LÉGER a été le premier président de la nouvelle structure d'association immatriculée le 28 janvier 1986 à la Préfecture de Loire-Atlantique en tant

qu'A.D.A.P.A.E.F 44. Son successeur a été pendant de longues années Francis POUL, pêcheur passionné habitant à Clermont au Cellier, qui assurait parallèlement la présidence de la fédération nationale des A.D.A.P.A.E.F. À son décès en 2004, il a été remplacé par René BÉRARD puis, en 2011 jusqu'à aujourd'hui, par Gilles CHOSSON.

Fixées par l'administration d'État, les **missions de l'A.D.A.P.A.E.F.** sont nombreuses. L'association se doit de **regrouper l'ensemble des pêcheurs titulaires d'une licence ou d'un droit de pêche amateur aux engins et aux filets** sur le domaine public. Elle contribue à la **surveillance de la pêche et participe à des actions de gestion des ressources piscicoles** comme la pêche de sauvegarde qui consiste à protéger des poissons en situation critique. Par exemple, l'A.D.A.P.A.E.F 44 a contribué au niveau de la boire du Cellier à une pêche de sauvegarde de jeunes sandres et brochets piégés dans une vasque suite à une baisse du niveau de la Loire et en proie à se faire dévorer par des oiseaux. Les poissons ont alors été récupérés à l'aide de filets, mis dans des viviers et relâchés dans la Loire. L'association **lutte contre le braconnage et la pollution des milieux aquatiques.** Elle réalise aussi des interven-



tions de **mise en valeur piscicole** comme la commande qu'elle a reçue en 2014 du Ministère de l'Environnement de participer au repeuplement et au suivi de civelles dans l'Erdre ou comme la pêche scientifique du silure en 2016 qui, par le biais d'analyses biométriques, d'âges et stomacales du poisson, avait pour objectif une meilleure connaissance de l'espèce. Enfin, elle a également comme rôle de **promouvoir, sauvegarder et transmettre les techniques de pêche appartenant au patrimoine local.** C'est d'ailleurs dans ce cadre que **l'A.D.A.P.A.E.F 44 a été retenue par le Ministère de la**



Culture pour faire classer ces techniques au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO. D'autres actions de promotion, de transmission des savoir-faire et de protection des milieux aquatiques ont été développées par l'association : ateliers de confection d'engins comme les nasses en osier, écoles de mise en pratique des techniques de pêche à Beau-Rivage au Cellier, participations aux manifestations ligériennes comme « Débord de Loire » (Mauves à Saint Nazaire), « Mai les pieds dans l'eau » (La Pierre Percée), « La Fête du sel » (Paimboeuf) ou « La Fête de la Loire » (Le Cellier), des suivis de poissons migrateurs



tels que la lamproie, des opérations de restauration écologique comme celle de la boire du Cellier en 2016 à laquelle l'association a apporté son aide à hauteur d'environ 9 720 €. À court et moyen terme, l'A.D.A.P.A.E.F 44 nourrit également des projets et des objectifs. Elle finalise le classement au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO de la technique de la pêche au carrelet au 1^{er} trimestre 2021 et du reste des techniques fin 2021-début 2022. Elle vise à amplifier les actions de suivis des poissons migrateurs. Enfin, elle souhaiterait rajeunir et si possible féminiser la population

de ses adhérents qu'elle compte au nombre de 300 avec une moyenne d'âge de plus de 61 ans et seulement 5 femmes. Pour ce faire, l'association a remis en place la pêche à l'épervier car cette pratique de pêche dynamique attire davantage la jeunesse.

Avis aux jeunes mordu(e)s de pêche de 18 ans et plus !

**Contact : Gilles CHOSSON au 06 29 61 71 09 ou adapae44@wanadoo.fr
Plus d'infos : <http://www.adapae44.fr>**

Ils ont balisé sur le chemin de Saint Martin

Non, il ne s'agissait pas d'avoir peur en balisant... mais tout simplement de **poser le visuel qui jalonne la portion du Chemin de Saint Martin sur la traversée de la commune du Cellier. L'objectif est de relier Nantes à Tours en longeant la Loire, en passant par différents lieux historiques liés à saint Martin, comme l'église du Cellier.** Le tracé suit le GR3 depuis que celui-ci a été modifié, en passant précisément par le centre du bourg puis le château de Clermont, avant de rejoindre la Loire à Beau

Rivage, passer à la cale Francis Poul, puis la cale de la Saulzaie, avant de remonter aux Génau-dières et arriver à Saint-Méen et sa chapelle. Ce tracé, validé par la municipalité qui a donné son accord pour le balisage, rejoint donc Oudon où la démarche est en cours auprès de la commune. Puis, ce sera au tour du Maine et Loire jusqu'à Candes-Saint-Martin où le balisage est déjà en place jusqu'à Tours. **Ce chemin sera ainsi relié à la Via sancti Martini, labellisé «Itinéraire Culturel Européen du Conseil de l'Europe».** Ce grand parcours de plus de 5 000 km que les marcheurs-pèlerins empruntent, rayonne sur toute l'Europe. Il est porteur de la valeur universelle du partage. Centré sur Tours où se trouve le tombeau de saint Martin, il suit les différents chemins empruntés par saint Martin tout au long de sa vie. On peut s'informer en adressant un message à loirecheminstmartin@gmail.com

Le visuel de balisage (ci-contre) reprend le pas du marcheur et le manteau coupé en deux par saint Martin pour couvrir un pauvre (scène représentée sur les fresques de l'église du Cellier).



Les bonds et rebonds du Tennis Club du Cellier

À l'origine, l'association « Tennis Club du Cellier » a été créée le 21 octobre 1980 par le Cellarien Joël DRAPQUIN afin que la commune ait son propre club de tennis. Mais si on demande à Thierry MAZEAU, son président actuel, la date de création du club, il annonce 2009 comme année de naissance de l'association telle qu'elle est structurée aujourd'hui. Le club a donc, dans son historique, deux dates anniversaires. Autre anecdote surprenante : en 1985, le club comptait 200 licenciés dont les cours étaient dispensés par 3 moniteurs à la salle William-Turner dont l'usage était entièrement dédié au tennis.

Aujourd'hui, **13 heures de cours de tennis ainsi que des stages durant les vacances scolaires** sont encadrés au complexe sportif par David GABORIT, trentenaire ancien classé aujourd'hui 30 et 66 licenciés en bénéficient. Affilié à la Fédération Française de Tennis (F.F.T), le « Tennis Club du Cellier » s'attache à **l'apprentissage du tennis à destination de joueurs le pratiquant aussi bien en loisirs qu'en compéti-**



tion. Les entraînements sont organisés par tranche d'âge : 6-9 ans (jeudi), 10-12 ans (jeudi), adolescents (mercredi et samedi) et adultes (mercredi et samedi). La plus jeune des licenciés est une petite fille de 5 ans ½ et le plus âgé, un homme de 76 ans. Thierry MAZEAU est fier de rappeler que la **longévité d'un nombre important de ses adhérents**

souligne leur fidélité au club. Les joueurs habitent principalement Le Cellier et l'équilibre homme-femme s'observe chez les adultes mais malheureusement pas chez les jeunes (3 filles contre 29 garçons).

En plus des entraînements, l'association organise chaque année aux beaux jours en juin sur les terrains de tennis extérieurs du Cellier,

3 tournois dits « multi-chances », c'est-à-dire que le set se fait en 4 jeux : un pour les femmes, un autre pour les hommes et un troisième pour les jeunes. Et enfin, **si la situation sanitaire le permet, le club prévoit d'organiser le samedi 12 juin la deuxième édition de « La Fête du tennis », également sur les terrains extérieurs.** Au programme : les finales du tournoi interne du club se jouent le matin, pause apéro-déjeuner le midi, un match d'exhibition entre deux joueurs professionnels se joue l'après-midi pour le plaisir du jeu comme des zygomatics et la journée se termine autour d'un barbecue. **Espérons que le club ait l'avantage face à la Covid !**

Contact : Thierry MAZEAU au 06 18 25 21 79 ou tennisclub-cellier.e-monsite.com
Plus d'infos : <http://tennisclub-cellier.e-monsite.com>



En 2021, Sport Senior Santé Ligérien (S.S.S.L) a déjà 10 ans !

Forts d'une expérience réussie de club sur Nantes, Arlette et Michel MALHERBE ont souhaité faire connaître la Fédération Française de Retraite Sportive (F.F.R.S) aux Cellariennes et Cellariens âgés de 50 ans et plus. C'est de la volonté de ce couple qu'est née au Cellier le 2 décembre 2011 l'association «**Sport Senior Santé Ligérien**» (S.S.S.L) avec une seule activité la marche nordique.

Animée par des valeurs de partage et de solidarité, l'association s'est fixée pour mission de **préserver** la santé de chacun de ses membres seniors en développant des activités physiques adaptées, sans esprit de compétition, **favoriser** le lien social et la convivialité, **former** des animateurs bénévoles pour garantir la sécurité et l'encadrement. C'est ainsi que S.S.S.L a proposé au fil des années, en plus de la **marche nordique** qui demeure le cheval de bataille du club : l'**aquagym**, la zumba, le **vélo promenade**, la **gymnastique**, la marche **aquatique côtière**, le **badminton** et l'**aquabike**. Aujourd'hui, seule la zumba n'est plus proposée.

En complément de ses activités hebdomadaires, S.S.S.L programme à l'année des **sorties festives et culturelles** (bowling, restaurant, musée...), des **rencontres convi-**



viales (galette, repas de fin d'année, pot de fin de saison...), des randonnées nocturnes, des séjours «découverte, rando, gastronomie» (Aveyron, Crozon, Gers, Ile d'Yeu, Corse, Andorre et Périgord en projet). Des rendez-vous qui facilitent la rencontre et sont à l'origine de belles amitiés.

Composée d'un bureau et de 5 membres,



S.S.S.L a, depuis sa création, bien grandi. Elle compte aujourd'hui 111 adhérents (contre 26 en 2011) âgés en moyenne de 65 ans, représentés majoritairement par des femmes (76% contre 24% d'hommes), provenant à 60% du Cellier et 40% des communes voisines (Mauves-sur-Loire, Oudon, Saint-Mars-du-Désert, Thouaré-sur-Loire, Carquefou, Ligné,



Ancenis-St Géréon, La Chapelle-Basse-Mer...). 15 animatrices et animateurs bénévoles formés F.F.R.S encadrent 4 activités : marche nordique (3 groupes), vélo promenade, badminton et marche aquatique côtière. 3 animateurs professionnels pour l'aquagym (2 groupes), la gym (2 groupes) et l'aquabike. S.S.S.L est donc rattachée à la F.F.R.S qui

compte à l'échelle nationale 90 000 adhérents, 5 000 animateurs bénévoles et près de 500 clubs. La licence/assurance est unique pour toutes les activités y compris celles proposées par les autres clubs en France.

S.S.S.L vient d'obtenir le label «SPORT SANTE» par le Comité National Olympique et Sportif Français (C.R.O.S).



reconnaissant ses qualités de prise en charge des adhérents, notamment l'accueil, la bienveillance, le concept «Sport Senior Santé» qui consiste à proposer 3 activités complémentaires (de plein air, en salle et en milieu aquatique).

Recommandées par tous les acteurs de la santé, les activités sportives sont indispensables au bien vieillir et bien vivre sa retraite.

Contact : Arlette MALHERBE au 06 81 44 85 60 ou malherbe.arlette@orange.fr
Plus d'infos : <https://sport-senior-sante-ligierien.fr> (en cours de modification)

Vie associative

Loisirs et Détente de Launay

- **Création de l'association** en 1979.
- **Objet :** organiser des animations pour le village de Launay
- **Public ciblé :** les habitants de Launay et les personnes extérieures au village.



- **Activités proposées :**
 - Concours de pêche
 - Concours de belote
 - Arbre de Noël
 - Vide-grenier
- **Nombre d'adhérents :** 15

Coordonnées du représentant local : M. Michel DURANCE
Mail : milidu6@gmail.com • Tél. : 06 24 37 17 37

Association pour le Don du sang bénévole de Mauves Le Cellier réunis

- **Création de l'association** en 1962.
- **Objet :** promouvoir le don du sang
- **Public ciblé :** tout public âgé de 18 à 70 ans
- **Activité proposée :** collectes de sang
- **Nombre d'adhérents :** environ 280



Coordonnées du représentant local : M. Gilles DELAUNAY
Mail : gilles.delaura@orange.fr • Tél. : 06 22 39 83 03

Saison culturelle

Samedi 13 mars à 11 h et 16 h, plein-air aux abords de l'étang de la Vinalière (repli à la médiathèque en cas d'intempéries)

« À la Renverse » de la Cie Nina la Gaine

Théâtre itinérant d'objets et d'images



Sous couvert de l'évolution de la crise sanitaire



« À la Renverse » dresse trois portraits sensibles, drôles et poétiques, trois micro-fictions qui ont toutes en commun l'élément eau. À l'aide de son vélo-scène, d'images et d'objets de tous les jours, entre fugue de poisson rouge et folles histoires de piscine, **Nina La Gaine redessine notre quotidien aquatique avec les destins extraordinaires de personnages ordinaires.**

Direction et jeu : Stéphanie Zanlorenzi - Aide à l'écriture et à la mise en scène : Benjamin Ducasse - Illustrations, visuels, graphisme : Anne Merceron - Construction décor : Marie-Hélène Fer - Communication/Administration : Anaïs Blais/ Les Gesticulteurs.

TOUT PUBLIC (dès 6 ans) - Durée : 1 h.
Gratuit – Sur réservation : places limitées
Réservations et informations : mairie au 02 40 25 40 18 ou à culture@lecellier.fr
<https://www.lecellier.fr>

L'accueil du public se fera dans le respect des règles sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19.

Pays d'Ancenis et alentours

Couvre-feu : aménagement des horaires pour les services de la Compa

A la suite de l'avancée du couvre-feu à 18 h sur tout le territoire français, la Communauté de communes du Pays d'Ancenis aménage les horaires de ses services.

L'accueil de la Compa

Les horaires d'ouverture de la Compa ont évolué depuis le **lundi 18 janvier**. L'accueil est ouvert de **8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h**. Le standard est disponible au 02 40 96 31 89 aux horaires d'ouverture ou par mail à compa@pays-ancenis.com

Dans les bibliothèques

Les dix bibliothèques ouvertes actuellement voient leurs horaires révisés pour respecter le couvre-feu de 18 h.



Commune	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Le Cellier	15 h -17 h	10 h -13 h / 14 h -17 h		15 h -17 h	10 h -13 h
Oudon	15 h -17 h			15 h -17 h	10 h -13 h
Ligné		10 h -13 h / 14 h -17 h		14 h -17 h	10 h -13 h
Ingrandes Le Fresne sur Loire		10 h -13 h / 14 h -17 h		14 h 30 -17 h	
Ancenis-Saint Géréon	13 h - 17 h	10 h - 17 h	10 h - 13 h	13 h - 17 h	10 h -13 h / 14 h - 17 h
Riaillé		15 h - 17 h		15 h 30 - 17 h	9 h 30 -12 h 30
Mésanger		10 h - 12 h / 14 h - 17 h			10 h - 13 h
Vallon-de-l'Erdre (Saint-Mars-la-Jaille)	10 h - 12 h	10 h - 12 h / 14 h - 17 h		15 h 30 - 17 h	10 h - 12 h
Loireauxence (Varades)		10 h - 13 h / 14 h - 17 h	10 h - 12 h	12 h - 14 h / 16 h - 17 h	10 h - 13 h / 14 h 30 - 17 h
Joué-sur-Erdre		9 h 30 - 11 h 30			10 h - 12 h

Dans les déchèteries

Les cinq déchèteries du Pays d'Ancenis sont ouvertes aux particuliers et aux professionnels. En raison des annonces gouvernementales et du couvre-feu, **elles ferment à 17 h 30 depuis le 18 janvier**. Le port du masque reste obligatoire sur les sites, que les usagers soient à décharger dans les locaux dédiés ou en extérieur.



Toutes les infos sur www.pays-ancenis.com, par téléphone au 02 40 96 31 89 et par mail à dechets@pays-ancenis.com

A savoir : L'Espace Multimédia et l'Espace Entreprendre conservent leurs horaires respectifs habituels

Expression du groupe minoritaire

Le Cellier durable et solidaire

Face à l'urgence du changement climatique, les questions environnementales sont un enjeu majeur des prochaines années. C'est la raison pour laquelle elles sont au cœur de notre engagement pour la commune, et que nous avons choisi que notre élu à la COMPA, Patrice CHAPEAU, siège à la Commission « Environnement, Biodiversité et Énergie ». Celle-ci comporte 4 domaines, au cœur de la vie quotidienne des Cellariens : Économie circulaire et Gestion des déchets, Gestion de l'eau, Transition énergétique, Biodiversité.

Cette commission est vice-présidée par Rémy Orhon, Maire élu avec la liste "Ancenis-Saint-Géréon, une ville en transition", avec laquelle nous partageons de nombreuses valeurs "durables et solidaires". Forts de cette relation de proximité, nous espérons pouvoir peser au niveau inter-communal puis communal sur des sujets qui nous concernent tous comme la rénovation énergétique des logements, l'aménagement d'ombrières sur le parking de la gare pour produire notre propre électricité, l'installation de composteurs collectifs ou la distribution de l'eau par exemple.

Celle-ci a fait l'objet d'une intervention importante lors du dernier conseil communautaire du 17 décembre. La distribution de l'eau est assurée à 69% par des entreprises privées et le rapprochement préoccupant de Suez et Veolia (58% du marché) fait craindre que cette situation de monopole n'entraîne une hausse significative des prix. Sur notre territoire, le marché avec Veolia se termine en 2022. Au Cellier Durable et Solidaire, nous militons, depuis le début, pour un rapprochement des communes et un passage en régie afin de nous réapproprier cette compétence, notre indépendance et la maîtrise des coûts.

RENDEZ-VOUS

Le Cellier en février

Samedi 13 / 10 h à 11 h 30
Portes ouvertes
«virtuelles» école privée
École Saint-Jean-Bosco

**Du lundi 22
au mercredi 24**
Stage du Cellier
Mauves Basket Club*
Complexe sportif du Cellier

Le Cellier en mars

Samedi 13 / 11 h et 16 h
Spectacle « À la renverse »*
Aux abords de l'étang de la
Vinalière

**Dimanche 21 /
9 h 30 à 18 h**
Manifestation
« Nature & jardins »*
Bourg du Cellier

Mardi 23 / 18 h 30
Conseil municipal
Salle William-Turner

Samedi 27 / 9 h
Nettoyage de la nature*
RDV mairie

** sous réserve
de la situation
sanitaire*

État Civil



NAISSANCES

Constance BORÉ 2 janvier 2021
Lenny RAVARD 13 janvier 2021

MARIAGE

CHIRON Pascal et RAOUL Delphine 23 janvier 2021

DÉCÈS

RAITIERE née GUILLORY Madeleine (92 ans)
19 décembre 2020

CUSSONNEAU née LEBEAUPIN Marie (86 ans)
7 janvier 2021

HÉBERT née PIOGER Josette (85 ans)
9 janvier 2021

Urbanisme

Permis de construire délivrés entre le 17 décembre 2020 et le 18 janvier 2021

POIBLAUD Alice
Construction d'une maison – Chemin des Ecoliers -
lotissement le Clos du Coteau

LAURENCY Franck et LANIER Delphine
Construction d'une maison – Chemin des Ecoliers -
lotissement le Clos du Coteau

CRUZ Ludovic
Construction d'une maison – Rue du Moulin

Numéros d'urgence

- Pompiers : **18**
- Samu : **15**
- Police : **17**
- Gendarmerie Oudon :
02 40 83 60 01
- Urgence européenne : **112**
- Urgence malentendants
et sourds : **SMS au 114**
- Pharmacie de garde : **32 37**
- Dentiste de garde :
02 40 29 40 02
- Médecin de garde :
116 117
- ENEDIS Urgence :
09 72 67 50 44
- Gaz de France Urgence :
0 800 47 33 33
- Suez Urgence :
09 77 40 11 21
- Veolia Urgence :
02 51 14 00 20
- Centre anti-poison d'Angers :
02 41 48 21 21
- Violences sexistes et
sexuelles : **3919**

A partir de janvier 2021,
les permanences juridiques
de l'ADIL
de la Loire-Atlantique
se tiennent sur rendez-vous.



PRENEZ RENDEZ-VOUS
EN LIGNE :

www.adil44.fr

Adil 44 - Nantes 02 40 89 30 15
Adil 44 - St Nazaire 02 40 66 80 29

adil
de la Loire-Atlantique

Le lien LE JOURNAL MUNICIPAL DU CELLIER

Directeur de publication :

Philippe MOREL

Comité de rédaction : Céline ORTHION,
Elsa MARTIN, Catherine LEBRUN,
Martine VIRY, Bruno DIDIER, Gilles HAROUET.

Réalisation : Goubault

Impression : Planchenault



Contacts : Mairie du Cellier, 62 rue de Bel-Air, 44850 Le Cellier – Téléphone :
02 40 25 40 18 – Télécopie : 02 40 25 31 35 – mairie@lecellier.fr – www.lecellier.fr
Rappel : les demandes de publications, émanant des associations et des
professionnels, sont à adresser à infocom@lecellier.fr (ou par courrier)
impérativement **au plus tard le 16 février pour la parution le 15 mars**
du Lien n°75. Aucune proposition anonyme ne sera traitée.

Le Cellier
le fleuve, la terre, la cité